

L'Équipage

V I V R E L E C A N A L

COMMUNIQUE DE PRESSE

Octobre 2019

Décidément le fluvial s'est engagé fermement dans une dynamique d'innovation : après les annonces sur la construction de pousseurs « **Hydrogène** », voici le projet **HyBarge** en provenance de l'Occitanie qui soutient ce projet dans le cadre de sa politique de développement de la filière hydrogène et des nouvelles mobilités.

Ainsi, la société **L'Équipage**, dont le siège est en Haute Garonne, a lancé l'étude pour la construction d'un automoteur apte à naviguer sur l'ensemble du réseau européen équipé d'une pile à combustible à hydrogène. Ceci, avec l'aide financière directe de **VNF** dans le cadre du Volet Innovation du **PAMI** 2018-2019 (Plan d'Aide à la Modernisation et à l'Innovation), de **l'ADEME** et le concours de la **BPI**.

Pour ce faire, L'Équipage s'est entourée du bureau d'étude **Orion Naval Solutions** pour la maîtrise d'œuvre et une partie des études, le cabinet d'architecture navale **ANIE-2R** également expert fluvial, et le constructeur de pile à combustible **Helion Hydrogen Power**.

Cette phase d'étude prévoit notamment au printemps 2020, le déroulement d'une preuve de concept, consistant à opérer une version marinisée de la pile à combustible destinée à équiper les futurs bateaux, directement implantée sur un quai en rade de Toulon et alimentant en condition réelle, des navires à propulsion électrique.

Le projet **HyBarge** contribuera à la mise au point de motorisations fluviales **décarbonnées** et **silencieuses**, répondant aux nouvelles exigences européennes. Au moment où la question climatique devient prépondérante, ce projet ambitionne également de répondre aux demandes des chargeurs en recherche de modes de transport alternatifs à la route, avec un intérêt grandissant pour le transport fluvial.

Pour exemple, la perspective de l'évacuation des déblais issus du percement de la troisième ligne de métro de **Toulouse** a amené les entreprises de BTP susceptibles d'opérer sur ce chantier, à envisager très sérieusement d'affréter des bateaux sur le **Canal des Deux Mers**. Ce dispositif permettrait d'éviter de surcharger le centre-ville de la « Ville Rose », de plusieurs centaines de camions supplémentaires par jour, durant toute la durée des travaux et ouvrira des perspectives pour la logistique urbaine fluviale.

